



Procès-verbal

Séance régulière conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau
tenue le **Mardi 2 juin 2026 à 17 h 00** au centre administratif de La Malbaie

Présences :

Parents

- ☒ Émilie Coulombe
- ☐ Steve Carignan (s)
- ☒ Aïda-Dina St-Laurent
- ☐ Vanessa Harvey (s)
- ☒ Catherine Thibeault
- ☒ Lucie Maltais
- ☒ Amélie Métayer
- ☒ Patricia Guay
- ☒ Isabelle Lavallée
- ☒ Mireille Savard

Représentants des élèves

- ☒ Élyse Carignan
- ☐ Lili-May Lapointe
- ☒ Raphaël Lapointe

Personnel professionnel

- ☒ Isabelle Tremblay
- ☐ Marie-Claude Fortin (s)

(s) : Substitut

Personnel de soutien

- ☒ Pascale Rochefort
- ☐ Samuel Guay (s)

Enseignants

- ☒ Josée Dolbec
- ☒ Julie Dion
- ☒ Asma Benammi
- ☒ Karine Simard
- ☒ Marie-Ève Gingras
- ☒ Esther Villeneuve
- ☐ à combler (s)

Représentante de la communauté

- ☐ à combler

Assistants à la rencontre

- ☒ Martin Morasse, directeur
- ☒ Marianne Tremblay, gest. admin.
- ☐ Céline Billaud, secrétaire

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

CÉ 25-26-095

L'ouverture de la séance est faite par Lucie Maltais à 17 h 02
Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Amélie Métayer et résolu :
QUE soit adopté l'ordre du jour.

3. Période des questions du public

Aucun public



CÉ 25-26-096

4. **Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 24 avril 2026 et de la séance extraordinaire du 12 mai 2026**

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par monsieur Martin Morasse.

IL EST PROPOSÉ de procéder par Karine Simard pour l'adoption du procès-verbal de la séance régulière du 24 avril 2026 et de la séance extraordinaire du 12 mai 2026.

QUE les procès-verbaux de la séance régulière du 24 avril 2026 et de la séance extraordinaire du 12 mai 2026 soient adoptés.

La proposition est mise aux voix par madame Josée Dolbec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CÉ 25-26-097

5. **Suivi au procès-verbal du 24 avril 2026**

5.1 Suivi des demandes d'améliorations sécuritaires en avant de l'école / débarcadère autobus

- Monsieur Martin Morasse fait un suivi sur la rencontre que monsieur Jérémie Forgues a eu avec des représentants de la Ville de La Malbaie. Ceux-ci se sont montrés réceptifs et sensibles aux préoccupations soulevées par le conseil d'établissement concernant la sécurité aux abords de l'école.
- Les mesures suivantes ont été annoncées par la Ville :
 - Ajout d'une affiche de limite de vitesse à 30 km/h devant l'école ;
 - Coupe et élagage d'arbres afin d'améliorer la visibilité ;
 - Installation de nouvelles affiches sur le boulevard Kane et abaissement de la limite de vitesse à 40 km/h ;
 - Ajout d'un affichage spécifique pour le débarcadère des autobus.
- Une évaluation des impacts de ces améliorations sera effectuée à plus long terme, puisque l'année scolaire tire à sa fin.
- Des membres du personnel mentionnent avoir constaté une amélioration notable de la sécurité lorsque la surveillante est présente sur les lieux.

6. **Représentants des élèves**

Aucun point.

CÉ 25-26-098

7. **Contributions financières exigées des parents 2026-2027 (approbation)**

Madame Marianne Tremblay présente au conseil le tableau des contributions financières ainsi que les cahiers d'activités prévus pour l'année scolaire 2026-2027.

Elle précise que la confirmation de l'allocation de 300 \$ par élève destinée aux concentrations n'a pas encore été reçue du ministère. En conséquence, les montants présentés n'incluent pas cette allocation pour le moment.

Des parents soulèvent une question concernant l'obligation d'acheter l'agenda scolaire. Ils demandent s'il serait possible d'en faire un achat optionnel, plutôt qu'un item obligatoire.



La direction rappelle que l'agenda demeure un outil essentiel pour soutenir la planification et l'organisation des élèves. Elle souligne également que toutes les informations pertinentes s'y trouvent. La direction mentionne que le personnel est encouragé à en favoriser l'usage et à accompagner les élèves afin qu'ils apprennent à l'utiliser efficacement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Josée Dolbec d'approuver par vote.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ 25-26-099

8. Modification au coût des repas à la cafétéria (approbation)

Il est mentionné que les prix sont demeurés inchangés depuis 2022. Compte tenu du contexte économique actuel et de l'augmentation générale des coûts, il est proposé :

- D'augmenter le prix du billet en livret, qui passerait de 7 \$ à 8 \$;
- D'ajuster le prix du repas, qui passerait de 7,50 \$ à 8,50 \$;
- De majorer également les prix des articles individuels.

Les membres du conseil expriment diverses questions et préoccupations concernant les hausses tarifaires présentées. Des membres du personnel rappellent que l'école bénéficie d'un service de cafétéria, ce qui constitue un avantage important pour les élèves. Ils soulignent qu'au cours des années précédentes, ce service a failli être fermé en raison de difficultés à atteindre l'équilibre budgétaire. Compte tenu de l'augmentation du coût des aliments et de l'inflation, il est nécessaire d'ajuster les tarifs afin d'assurer la viabilité financière du service et de maintenir un budget équilibré.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Josée Dolbec de voter.

ADOPTÉ

13 personnes sont pour ; 3 personnes contre et une abstention

CÉ 25-26-099

9. Terrain de soccer synthétique et anneau d'athlétisme Ville de La Malbaie (approbation)

Le CSS et la Ville de La Malbaie travaillent un projet de gazon synthétique et de refaire les anneaux de course. Aucun frais ne serait assumé par l'école même.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Karine Simard de passer au vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10. Situation budgétaire 2025-2026 (information)

Il est indiqué que les 60 mesures actuelles seront regroupées en environ quinze mesures. L'équipe est toujours en processus d'appropriation de ces nouvelles mesures, et les présentations officielles sont prévues pour l'automne.

Selon les informations transmises, ces changements devraient offrir davantage de flexibilité dans l'application des mesures. Il est également précisé que les mesures liées à l'achat de livres, à la pédagogie, à la culture et autres mesures similaires demeurent en vigueur.



11. Rapport annuel de la présidence 2025-2026 (approbation)

CONSIDÉRANT que ce rapport annuel de la présidence a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Karine Simard d'approuver. Josée Dolbec demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

12. La semaine en tenue civile et l'opération de remise des uniformes pour les finissants (information)

Il est indiqué que les finissants pourront remettre leurs uniformes à compter du 12 juin et qu'ils seront autorisés à s'habiller en civil jusqu'au 18 juin.

Des parents soulèvent la nécessité de réfléchir aux situations où un finissant souhaiterait remettre son uniforme à une sœur ou un frère plus jeune. Cette préoccupation sera prise en considération dans l'organisation.

Le choix des dates vise à faciliter le nettoyage des uniformes donnés, une tâche assurée par les élèves du programme FPT responsables de la friperie. Des communications aux parents sont prévues pour annoncer l'activité, et il est demandé qu'un rappel du code vestimentaire y soit inclus.

Les représentants des élèves proposent de faire une tournée auprès des finissants afin de solliciter leur collaboration au respect du code vestimentaire durant cette période.

13. Atelier de prévention de l'après-bal durant la semaine du 25 mai 2026, une période par groupe (information)

Il est mentionné que diverses activités de sensibilisation ont été réalisées, comme chaque année. Les thèmes abordés incluaient notamment la consommation d'alcool, la notion de consentement, ainsi que la loi du bon samaritain.

L'équipe souligne l'importance de cette démarche de prévention et d'éducation, qui demeure une priorité pour le milieu scolaire.

14. Sujets d'information :

14.1 Présidence

Il est constaté que des lacunes subsistent dans la communication des dates d'examen, ce qui complique l'organisation familiale et limite la capacité des parents à bien encadrer leurs enfants. M. Morasse précise que les moments d'évaluation sont affichés sur Mozaïk une semaine à l'avance, conformément à la procédure déjà en place pour les évaluations réalisées au cours de l'année scolaire.

Des parents mentionnent toutefois que certains enseignants n'inscrivent pas systématiquement l'information sur Mozaïk, ce qui crée des incohérences dans la transmission des dates et nuit à la prévisibilité pour les familles.

Des parents questionnent le caractère permanent ou non des changements apportés à la session d'examen. Ils mentionnent que certains centres de services scolaires maintiennent leurs sessions d'examen sans tenir compte de l'avis du protecteur régional de l'élève. D'autres CSS vont appliquer les changements seulement l'an prochain.



En réponse, la direction indique qu'une analyse du taux d'absentéisme sera effectuée afin d'évaluer l'impact de ces changements. Des discussions pourront ensuite être tenues avec le centre de services scolaire à ce sujet. Il est également précisé que, pour une première année, la session d'examens a été organisée de cette manière, mais que l'offre pourra être revue et ajustée au besoin dans les années à venir.

14.2 Direction

14.2.1 Invitation à l'assemblée générale des parents le 15 septembre 2026

Il est annoncé que les postes de Mme Lucie Maltais, Mme Amélie Métayer et Mme Mireille Savard seront soumis à l'élection lors de la prochaine assemblée.

14.2.2 Formation obligatoire des membres des conseils d'établissement

Il est mentionné qu'un courriel a été envoyé à l'ensemble des membres afin de sonder l'intérêt des nouveaux membres pour siéger au conseil d'établissement.

14.2.3 Remerciements

Monsieur Morasse remercie l'ensemble des membres du conseil pour la qualité des échanges et la collaboration démontrée lors des rencontres tenues au cours de l'année.

14.3 Comité des parents

Il est mentionné que la circulaire administrative concernant les voyages scolaires a été publiée. Ce document pourra faire l'objet de discussions lors de l'année scolaire prochaine. Il est également indiqué que le comité de parents disposera d'une adresse courriel générique dès l'an prochain, afin de faciliter les communications avec l'ensemble du comité.

14.4 Comité consultatif EHDA

Il est mentionné que la dernière rencontre du comité a eu lieu à l'Île-aux-Coudres et qu'une visite des lieux a été réalisée à cette occasion. La directrice, Mme Benoit, a présenté les services offerts aux élèves HDAA. Elle souligne une augmentation du nombre d'élèves ayant des besoins particuliers, tout en affirmant que les services offerts demeurent de grande qualité.

Des modifications ont également été demandées à la procédure concernant la nomination des parents au comité.

14.5 Personnel enseignant

Aucun point

14.6 Personnel de soutien

Aucun point

14.7 Personnel professionnel

Aucun point



15. Sujets divers

15.1 Transition primaire-secondaire : Des parents proposent que des enseignants du secondaire soient systématiquement présents lors des activités de transition afin de se présenter aux élèves du primaire. Cette présence permettrait aux futurs élèves d'avoir des repères et des visages connus, facilitant ainsi leur arrivée au secondaire.

15.2 Uniformes des Rafales : Des parents soulignent que les uniformes des Rafales sont actuellement dépareillés et expriment le souhait de retrouver une uniformité dans l'apparence des équipes. Il est mentionné que du travail est en cours à ce sujet et que la situation devrait être régularisée pour l'an prochain.

16. Levée de la séance à 18h12

CÉ 25-26-101

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par Mme Josée Dolbec et résolu par Esther Villeneuve

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Madame Lucie Maltais
Présidente du conseil d'établissement

Monsieur Martin Morasse
Directeur

